

Charte d'engagement compostage

Cette charte a pour objectifs de rappeler les engagements réciproques de la collectivité et des utilisateurs de composteurs. La réussite de l'opération tient au respect de ces engagements.

Je soussigné(e)

Nom.....

Prénom.....

Adresse.....

Commune.....

N° de téléphone :

Courriel :

Composteur : X 400L plastique 25 €TTC

X 600L plastique 40 €TTC

X 400L bois 33 €TTC

X 600L bois 38 €TTC

Je m'engage à :

- Composter mes bio-déchets (déchet de cuisine et de jardins produits sur le lieu d'habitation),
- Réserver l'utilisation du composteur à mon habitation.
- Suivre les indications consignées dans le guide pratique du compostage remis.
- Participer aux éventuelles enquêtes et suivi de l'opération.
- Payer le composteur choisi ci-dessus lors de la réception de l'avis des sommes à payer

Le service collecte de la communauté de commune des portes euréliennes s'engage à :

- Fournir un composteur avec des consignes de montage et d'utilisation correspondantes
- Fournir des informations nécessaires à la pratique du compostage et de répondre aux interrogations ponctuelles concernant la pratique du compostage.
- Informer sur les résultats d'enquêtes produites sur les pratiques de compostage.
- Ne pas diffuser les données personnelles relatives aux foyers participants.

Je déclare avoir pris connaissance des conditions d'obtention ci-dessus et je conserve un exemplaire de la charte d'engagement.

Fait en deux exemplaires, le

Signature de l'utilisateur

L'utilisateur certifie avoir reçu le composteur désigné ci-dessus le
Signature de l'utilisateur